

Communiqué de presse de l'AAA – 07/04/21 - Le futur musée Alpine sur la ligne de départ !

Origine du projet : quand la volonté constante de l'AAA rencontre un lieu magique

André Désaubry, président-fondateur de l'AAA a cherché longtemps un lieu pouvant accueillir un musée de l'aventure Alpine. Lors de sa disparition en 2019, les élus et les acteurs économiques locaux ont émis le souhait que l'AAA poursuive son œuvre. Lorsque la Ville de Dieppe a positionné l'association sur l'ancien Garage Rédélé, rue Thiers, celle-ci y a vu une opportunité unique de transformer ce site historique en un lieu de mémoire et de transmission pour y conjuguer au présent et au futur, l'histoire et l'innovation.

Contexte favorable et travail de fond

La relance du site industriel dieppois et la valorisation par Renault de la marque à l'international démultiplie la notoriété d'Alpine. Associé à ce nom mythique, le futur musée devrait apporter au territoire des retombées économiques et culturelles intéressantes.

Pour mener à bien ce projet, le bureau de l'AAA composé de Jacques Bornic Président, Jean-Pierre Limondin Vice-président, Jean-Luc Brodin Trésorier et Claude Guy Secrétaire, a créé un groupe de travail renforcé par Gill Geryl, ancien Maire de Martin-Église sur les aspects institutionnels, Marie-Claire Guy-Slijkhuis, spécialisée en patrimoine technique et industriel et Alain Regley sur les aspects analyses et négociations. Cette équipe se réunit « en visio » depuis un an pour formaliser l'identité et les orientations du futur musée. Au plan institutionnel, des contacts ont été pris avec l'Établissement Public Foncier de Normandie, la DRAC, la Fondation du Patrimoine et un lien établi avec la Business Unit Alpine et l'usine de Dieppe.

Prochaine étape : l'étude de faisabilité

Aboutissement de ce travail préliminaire, une étude pré-opérationnelle va être réalisée avec le recours essentiel à des experts. Cette phase est fondamentale car elle vise à définir les conditions d'un musée pérenne. L'étude répondra aux questions sur le lieu, la fréquentation, le contenu, les statuts, les investissements, le programme technique, etc. L'AAA assurera la maîtrise d'ouvrage avec l'assistance de la SHEMA ; la réalisation sera confiée à l'agence d'ingénierie culturelle ABCD et au cabinet d'architecte JM Mandon.

En recourant aux meilleures expertises l'AAA sera en mesure de présenter un projet attractif pour le territoire et répondant aux attentes des futurs partenaires de la phase opérationnelle de réalisation du musée.

Financement et planning de l'étude restent à déterminer

Le budget d'étude de faisabilité s'élève à 60 700 € HT (72 840 € TTC). L'AAA en financera 20%. Pour les 80% restant, les collectivités locales et territoriales ont été approchées. La Ville de Dieppe s'est engagée pour 10%, l'Agglomération de Dieppe Maritime a aussi été sollicitée pour 10% et le Département pour 25%. La Région, l'État et les Communautés de Communes du Pays Dieppois : Falaises du Talou et Terroir de Caux, ont été aussi contactés.

L'étude, d'une durée de 8 à 10 semaines, ne pourra être lancée qu'après obtention des subventions sollicitées ou de dérogations permettant d'anticiper son démarrage. L'AAA a une contrainte : la Société de Promotion Demathieu Bard Immobilier, propriétaire des lieux et constructeur des 170 logements prévus sur le site, démarre son chantier en avril et attend donc avant la fin de l'été, une réponse en termes d'engagement de rachat du lieu.

A propos de l'Association des Anciens d'Alpine :

A l'initiative de pionniers de l'épopée Alpine, l'Association des Anciens d'Alpine (AAA) s'est donnée un triple objectif : pérenniser l'image de la marque Alpine ; perpétuer l'esprit insufflé par Jean Rédélé et les valeurs propres à l'équipe Alpine ; contribuer au rayonnement de la culture automobile présente à Dieppe depuis un siècle.

Pour en savoir plus : la plaquette de l'association à télécharger [ici](#) et site : <http://www.retroalpine.com/>